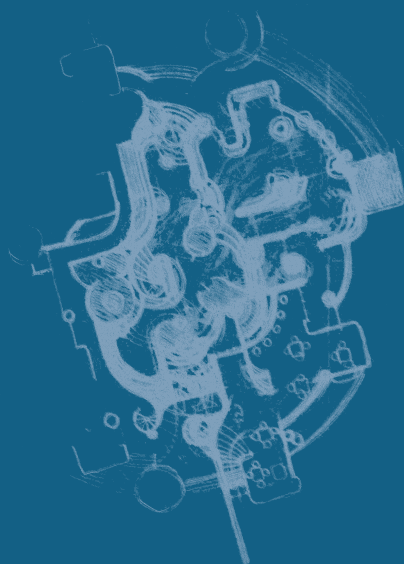

DOCUMENT DE MADRID

APPROCHE DE LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE BÂTI DU XX^e SIÈCLE



ISC20C
ICOMOS

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

PRÉSENTATION

Le Document de Madrid est une contribution majeure internationale à la protection du patrimoine culturel qui définit les critères pour l'identification, la conservation, la gestion et l'intervention du patrimoine architectural du XXe siècle, un texte indispensable compte tenu de l'absence de documents doctrinaux internationaux à ce sujet.

Le Document de Madrid a été préparé par le ISC20C, Comité Scientifique International sur le patrimoine du XXe siècle de l'ICOMOS, Conseil international des Monuments et des Sites, et présenté à la Conférence internationale «Critères pour l'intervention dans le patrimoine architectural du XXe siècle-CAH20thC» tenue à Madrid en Juin 2011 et organisée par le ISC20C et le Cluster de Patrimonio del Campus Internacional de Excelencia Moncloa, en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université Polytechnique de Madrid.

Plus de 300 participants internationaux ont débattu le projet de texte présenté qui a été adopté à l'unanimité lors de la session plénière du 16 Juin 2011 au Palacio de Cibeles avec les autorités municipales, communautaires et de l'État. Ce document est disponible sur le site: www.aeppas20.org

Actuellement, le Document de Madrid se réfère uniquement à l'héritage architectural et aux critères spécifiques à son identification, conservation et intervention, mais envisage de s'élargir pour intégrer d'autres types de patrimoine du XXe siècle.

AEPPAS20, Association Espagnole pour la Protection du Patrimoine Architectural du XXe Siècle, veut aider avec l'édition de cette publication à la plus large diffusion de ce texte extrêmement important comme en témoigne l'adoption de la résolution GA 2011/32 du XVIIe Assemblée générale de l'ICOMOS à Paris, la première étape du processus pour devenir finalement un texte doctrinal. Cette édition a été publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) et dans le futur l'AEPPAS20 veut l'offrir dans d'autres langues qui sont déjà à l'étude comme l'allemand, le russe, le portugais, le suédois, le finnois et l'arabe.

Cette édition du Document de Madrid, fait partie du programme d'activités de l'AEPPAS20, qui vise à promouvoir, protéger et diffuser le patrimoine architectural du XXe siècle.

FERNANDO ESPINOSA DE LOS MONTEROS

Président de AEPPAS20

Madrid, Juillet 2012

APPROCHE DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI DU XX^e SIÈCLE

DOCUMENT DE MADRID 2011

Madrid, Juin 2011

PREAMBULE Le comité scientifique international de l'ICOMOS du patrimoine du XX^e siècle (CSI XX^e s.) a élaboré en 2011–2012 des directives en faveur de la sauvegarde des biens patrimoniaux du XX^e siècle.

Dans le cadre d'une contribution à ce débat, la conférence internationale "Approche en matière d'interventions sur le patrimoine bâti du XX^e siècle – CAH 20thC" a adopté le 16 juin 2011 un texte intitulé "Approche de la sauvegarde du patrimoine bâti du XX^e siècle, Document de Madrid 2011".

OBJECTIF DU DOCUMENT Le devoir de sauvegarde du patrimoine du XX^e siècle est aussi impératif que celui de sauvegarde du patrimoine historique des siècles passés.

Le patrimoine architectural du XX^e siècle est gravement menacé du fait d'un manque de reconnaissance et d'absence d'entretien. Une partie de ce patrimoine est d'ores et déjà perdue, une autre est fortement menacée. C'est un patrimoine vivant qu'il est essentiel de comprendre, de définir, d'interpréter et de gérer au mieux pour le transmettre aux générations futures.

Le Document de Madrid 2011 a pour objectif une gestion appropriée et respectueuse de cette période importante du patrimoine bâti. Il identifie parmi les documents¹ existants en matière de conservation ceux qui sont déterminants pour la sauvegarde du patrimoine bâti sous toutes ses formes.

Ce document est destiné à tous ceux qui participent à la sauvegarde du patrimoine.

Les notes explicatives qui précisent certains points ainsi que le glossaire des termes utilisés complètent le Document de Madrid 2011.

**FAIRE PROGRESSER
LA CONNAISSANCE,
LA COMPREHENSION
ET LA SIGNIFICATION**

Article 1. Identifier et évaluer la signification culturelle.

1.1 Recourir à des critères d'identification et d'appréciation incontestables.

L'identification et l'évaluation de la valeur du patrimoine bâti du XXe siècle doit reposer sur des critères patrimoniaux incontestables. Le patrimoine bâti de ce siècle (avec toutes ses composantes) constitue un témoignage physique de son époque, du lieu dans lequel il se trouve et de son usage. Sa signification culturelle réside d'une part dans ses composantes physiques, notamment sa localisation, son aspect, ses couleurs, son système constructif et ses équipements techniques, ses matériaux, ses caractères esthétiques, son utilisation. Des valeurs immatérielles lui sont par ailleurs associées: valeurs historiques, sociales, scientifiques ou spirituelles, ainsi que le génie créateur de son auteur.

1.2 Identifier et évaluer l'importance des d'aménagements intérieurs, des installations, des décors et des œuvres d'art intégrées.

Pour comprendre le patrimoine bâti du XXe siècle, il est nécessaire d'identifier et d'évaluer l'ensemble des éléments d'un bien patrimonial, y compris les décors intérieurs, les installations techniques, l'ameublement et les œuvres d'art intégrées.

1.3 Identifier et évaluer le site servant de cadre à l'objet et les paysages qui y sont associés.

Pour comprendre le rôle du contexte dans l'évaluation d'un objet patrimonial, l'environnement proche et les paysages associés² doivent être identifiés³.

Dans le cas de tissus urbains, les aménagements et les idées fondatrices correspondant aux différentes périodes de chaque bien patrimonial doivent être identifiés et leur signification clairement évaluée.

1.4 Développer activement les inventaires du patrimoine bâti du XXe siècle.

Le patrimoine bâti du XXe siècle doit être identifié et évalué à partir d'investigations et d'inventaires systématiques, de recherches et d'études approfondies conduites par des équipes pluridisciplinaires. Les mesures de sauvegarde prises par les autorités responsables en matière d'urbanisme et de conservation du patrimoine sont la conséquence directe de ces études.

1.5 Recourir à des analyses comparatives en vue de déterminer la signification culturelle.

Lors de l'évaluation de la signification de biens du patrimoine bâti du XXe siècle, il est nécessaire d'identifier et de les comparer à d'autres biens similaires pour mieux analyser et comprendre leurs valeurs respectives.

Article 2. Mettre en œuvre une méthodologie de planification de la sauvegarde adéquate.

2.1 Maintenir l'intégrité avant toute intervention grâce à la compréhension de la signification de l'objet.

Recherches approfondies, documentation et analyse du matériau historique sont indispensables pour guider toute intervention. L'intégrité du patrimoine bâti du XXe siècle ne doit pas être menacée par des interventions malheureuses. Une évaluation minutieuse de l'état de conservation de tous les éléments propres à exprimer la signification du site patrimonial est nécessaire. S'assurer de l'existence des caractéristiques et des processus qui contribuent à cette signification est un impératif. Les effets négatifs du changement, le manque d'entretien et les hypothèses hasardeuses doivent être écartés.

La compréhension de la signification culturelle du patrimoine bâti du XXe siècle, les différents attributs, valeurs et éléments qui y contribuent est d'une importance primordiale pour prendre les décisions adéquates à son entretien, le maintien de son authenticité et la sauvegarde de son intégrité. Les bâtiments évoluant au cours du temps, il arrive que des apports ultérieurs aient une signification culturelle. Différentes approches et diverses méthodes de sauvegarde peuvent alors s'avérer nécessaires et il est important de rechercher la contribution du concepteur ou du constructeur d'origine.

2.2 Recourir, avant le début des travaux, à une méthodologie permettant d'évaluer la signification culturelle et fournissant une démarche permettant de la maintenir et de la respecter.

La méthodologie qui permet l'évaluation de la signification du patrimoine bâti du XXe siècle doit suivre une démarche raisonnée et culturellement appropriée. Ceci implique une recherche historique exhaustive, une analyse de la signification du bien et une politique de sauvegarde, de gestion et d'interprétation. Il est indispensable qu'une telle analyse soit réalisée avant le début des travaux, de manière à garantir une démarche de sauvegarde adaptée pour diriger l'évolution du bien et les modifications éventuelles.

Un plan de sauvegarde doit être élaboré. Il peut être par ailleurs nécessaire de rédiger des règles pour le patrimoine régional et des directives pour la sauvegarde spécifique du site⁴.

2.3 Déterminer les limites admissibles des interventions.

Pour toute action de sauvegarde, des directives et des règlements sont nécessaires pour définir la limite acceptable d'éventuels changements. Le projet de conservation doit reconnaître les éléments significatifs du site patrimonial, les limites dans lesquelles les interventions sont envisageables, l'usage optimal du bien et les mesures de sauvegarde à prendre. Le projet doit prendre en compte les principes d'architecture et les technologies de construction spécifiques utilisées au XXe siècle.

2.4 Faire appel à des expertises interdisciplinaires.

La planification de la conservation exige une approche interdisciplinaire qui tienne compte de l'ensemble des valeurs qui relèvent de la signification culturelle. Les spécialistes des technologies de conservation modernes et de la connaissance scientifique des matériaux peuvent être sollicités pour des recherches spécifiques. Un échange des connaissances sur la mise en œuvre de nombreux matériaux et méthodes non traditionnels est le plus souvent nécessaire.

2.5 Prévoir une planification de l'entretien.

Il est essentiel de prévoir l'entretien préventif régulier et la maintenance des biens patrimoniaux. Des interventions de consolidation préalables peuvent s'avérer nécessaires. Un entretien régulier et appropriés et une inspection périodique seront toujours la meilleure démarche de sauvegarde afin de réduire les frais de réparations sur le long terme. Un Plan d'entretien doit être élaboré.

2.6 Identifier les instances portant la responsabilité de la démarche de sauvegarde.

Il est important d'identifier les responsables garants de la démarche de sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle. Sont inclus, de manière non limitative, les propriétaires, les autorités en charge du patrimoine, les collectivités, les autorités locales et les occupants.

2.7 Archivage et documentation.

En cas d'intervention sur le patrimoine bâti du XXe siècle, il est important d'établir une documentation des travaux en vue de l'archivage public.

Cette documentation peut, selon les cas, inclure des photographies, des relevés, des témoignages oraux, des scanographies, des simulations 3D et des sondages. La recherche d'archives constitue une part importante de l'organisation de la sauvegarde.

Pour toute intervention, les spécificités du site patrimonial et les mesures à prendre doivent être convenablement documentées. Cette documentation qui doit comprendre l'état avant, pendant et après l'intervention, doit être conservée en un lieu sûr et sur un support permettant la reproduction. Elle est destinée à faciliter la présentation et l'interprétation du bien, pour permettre aux utilisateurs et aux visiteurs de mieux le comprendre et l'appréhender. Les informations recueillies au cours des investigations, les inventaires et la documentation doivent être accessibles à toutes les personnes intéressées.

Article 3. Recherche des caractéristiques techniques du patrimoine bâti du XXe siècle.

3.1 Rechercher et développer des méthodes de réparation spécifiques adaptées aux matériaux de construction et aux techniques de mise en œuvre du XXe siècle.

Les matériaux de construction et les techniques de mise en œuvre du XXe siècle diffèrent le plus souvent des matériaux traditionnels et des méthodes constructives du passé. Il est nécessaire d'étudier et de développer des méthodes de réparation spécifiques adaptées à des types particuliers de construction. Certains aspects du patrimoine bâti du XXe siècle, notamment ceux réalisés après le milieu du siècle, peuvent poser des problèmes spécifiques de conservation, en raison de la mise en œuvre de matériaux et de méthodes de construction nouveaux ou expérimentaux, ou encore en raison de l'absence d'expérience professionnelle lors des travaux de réparation. Les matériaux et les détails significatifs doivent être mis à l'abri lors de leur dépose. Les exemples représentatifs doivent être conservés.

Avant toute intervention, les matériaux doivent être soigneusement analysés. Les dommages visibles ou cachés doivent être identifiés et interprétés. Les matériaux expérimentaux qui présentent une durée de vie plus réduite que des matériaux traditionnels doivent faire l'objet d'une analyse détaillée. Des investigations portant sur l'état et le degré de détérioration des matériaux doivent être conduites par des professionnels qualifiés, en recourant à des méthodes non destructives et reconnues comme étant définitivement non-invasives. Les analyses destructives doivent être limitées dans toute la mesure du possible. L'étude méticuleuse du vieillissement des matériaux du XXe siècle est indispensable.

**GÉRER LES
INTERVENTIONS
DANS LE BUT
DE CONSERVER
LA SIGNIFICATION
CULTURELLE**

3.2 L'application de normes de construction standard exige une approche flexible et innovante propre à garantir des solutions de sauvegarde patrimoniales appropriées.

L'application de normes de construction standard (notamment les exigences en matière d'accessibilité, les normes d'hygiène et de sécurité, les dispositions régissant la protection contre l'incendie, les mesures antisismiques rétroactives, ainsi que celles destinées à améliorer l'efficacité énergétique) doivent être adaptées à la sauvegarde de la signification culturelle du bien considéré. Une analyse détaillée et une négociation avec les autorités compétentes doit tendre à éviter ou à minimiser tout impact négatif sur le patrimoine. Chaque cas doit faire l'objet d'une démarche spécifique⁵.

Article 4. Tenir compte et gérer les pressions en faveur du changement, qui sont inéluctables.

4.1 Que ce soit en raison d'une intervention humaine ou des conditions environnementales, la gestion du changement constitue une partie essentielle du processus de sauvegarde en vue de maintenir la signification culturelle, l'authenticité et l'intégrité d'un objet.

Le maintien de l'authenticité et de l'intégrité d'un bien patrimonial particulièrement important au niveau du tissu urbain, peut nécessiter des interventions du fait de l'évolution de l'usage quotidien, ce qui risque d'avoir un impact sur la signification culturelle de l'objet.

Article 5. Gérer le changement de manière habile.

5.1 Adopter une approche prudente du changement.

Il conviendra d'intervenir aussi peu que possible sur un bien patrimonial du 20^e siècle. Toute intervention se doit d'être mesurée. L'ampleur et l'intensité du changement doivent être minimisées. Il sera fait appel à des méthodes de réparation éprouvées et évitant tout traitement de nature à provoquer des dommages sur la substance historique et à porter atteinte à la signification culturelle. Les réparations doivent être conduites en se limitant aux moyens les moins invasifs disponibles. Les modifications doivent être aussi réversibles que possible.

Des interventions discrètes peuvent être réalisées de façon à améliorer les performances et la fonctionnalité d'un bien patrimonial, sous réserve que sa signification culturelle ne souffre pas de répercussions négatives. Lors d'un changement d'affectation, il convient de chercher une réutilisation pertinente et propre à garantir la sauvegarde de la signification culturelle du bien.

5.2 Evaluer l'impact patrimonial des changements envisagés avant le début des travaux, en veillant à en minimiser l'impact.

Avant toute intervention sur un bien patrimonial, il convient de reconnaître sa signification culturelle, de définir l'ensemble de ses composantes. L'impact du changement envisagé sur la signification culturelle du bien patrimonial doit être évalué avec soin. La sensibilité au changement de l'ensemble des attributs et des valeurs doit être analysée en fonction de la signification du bien. Les impacts négatifs doivent être évités ou réduits, de manière à sauvegarder la signification culturelle.

Article 6. Garantir une approche respectueuse en cas d'ajouts et d'interventions.

6.1 Les ajouts doivent respecter la signification culturelle du site patrimonial.

Dans certains cas, une intervention (telle qu'un nouvel ajout) peut s'avérer nécessaire pour garantir l'avenir du bien patrimonial. Après une analyse minutieuse, les ajouts éventuels seront conçus de manière à respecter l'échelle, l'implantation, la composition, les proportions, la structure, les matériaux, la texture et les couleurs d'origine. Ces apports doivent être identifiables lors d'un examen minutieux. Ils seront conçus de manière à s'harmoniser parfaitement avec le bien concerné.

6.2 De nouvelles interventions doivent être conçues de manière à prendre en compte le caractère existant, l'échelle, la forme, l'implantation, les matériaux, les teintes, la patine et les détails de l'objet initial.

Une analyse soigneuse des bâtiments alentour, ainsi qu'une interprétation judicieuse de leur conception peut faciliter la mise au point d'une solution appropriée. Aucune intervention nouvelle ne doit se borner à une simple imitation.

Article 7. Respecter l'authenticité et l'intégrité du site patrimonial.

7.1 Les interventions doivent améliorer et souligner la signification culturelle.

Les éléments significatifs des bâtiments seront toujours restaurés plutôt que reconstruits. La stabilisation, la consolidation et la conservation des éléments significatifs est préférable à tout remplacement. Les matériaux de remplacement doivent concourir à une démarche de restauration à l'identique, tout en étant marqués de manière à les distinguer de la substance d'origine.

La reconstruction de biens patrimoniaux entièrement disparus ou de leurs éléments bâtis importants n'est pas recommandée. Néanmoins, une reconstruction, confortée par une documentation adaptée, peut contribuer à l'intégrité et/ou à la compréhension d'un bien patrimonial.

7.2 Respecter la valeur des strates significatives de l'évolution et la patine du temps.

La signification culturelle d'un bien patrimonial comme témoin historique repose principalement sur les éléments d'origine qui le composent et les valeurs immatérielles qui déterminent son authenticité. La signification culturelle d'un bien patrimonial ne dépend pas uniquement de l'ancienneté. Des modifications ultérieures ayant acquis leur propre signification culturelle doivent être reconnues et respectées lors des décisions prises en vue d'une démarche de sauvegarde.

L'ancienneté des éléments doit pouvoir être identifiée à travers toutes les interventions et les changements survenus au cours du temps, ainsi qu'au niveau de leur patine. Ce principe s'impose pour la majorité des matériaux mis en œuvre au cours du XXe siècle.

Les aménagements, les équipements et l'ameublement qui contribuent à la signification culturelle doivent être maintenus dans toute la mesure du possible sur le bien patrimonial⁶.

RESPECT DU DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONMENTAL

Article 8. Respecter le développement durable sur le plan environnemental.

8.1 Il convient de porter attention au respect d'une balance appropriée entre le respect du développement durable environnemental et la sauvegarde de la signification culturelle.

La pression exercée sur les biens patrimoniaux en vue de les rendre plus efficaces au plan énergétique est destinée à se renforcer dans le futur. La signification culturelle ne devra pas subir d'impact négatif du fait de nouvelles mesures en matière d'économie d'énergie.

La sauvegarde doit prendre en compte les approches contemporaines et les interventions sur un bien patrimonial qui doivent être réalisées dans le respect des méthodes relevant du développement durable⁷. Dans le but de trouver une solution pratique harmonieuse, la consultation des investisseurs doit permettre de garantir le respect des règles du développement durable. Toutes les options envisageables en termes d'intervention, de gestion et d'interprétation du bien patrimonial, de ses prolongements et de sa signification culturelle doivent être retenues pour le bien des générations futures.

INTERPRETATION ET COMMUNICATION

Article 9. Promouvoir et célébrer le patrimoine bâti du XXe siècle au sein de la collectivité.

9.1 La présentation et l'interprétation font partie intégrante du processus de sauvegarde.

Il est indispensable de publier et de diffuser les recherches et les projets de sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle, ainsi que de promouvoir des manifestations et des projets chaque fois que cela est possible au sein des professions concernées et d'un public plus large.

9.2 Diffuser le plus largement possible la signification culturelle.

Il est indispensable d'ouvrir le dialogue avec le public et les investisseurs pour faciliter l'appréciation et la compréhension de la sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle.

9.3 Encourager et promouvoir des programmes éducatifs et une formation professionnelle incluant la sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle.

Des programmes éducatifs et la formation professionnelle doivent absolument inclure les principes de la sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle⁸.

GLOSSAIRE

Les composantes ou les attributs incluent l'implantation physique, l'aspect, les couleurs, le système constructif et les équipements techniques, les matériaux, les qualités esthétiques et l'usage.

L'**authenticité** est la qualité d'un bien patrimonial à exprimer sa signification culturelle à travers ses attributs matériels et ses valeurs immatérielles de manière fidèle et crédible. Elle est fonction du type de patrimoine culturel et du contexte culturel.

Les **composantes** d'un bien patrimonial peuvent inclure des aménagements intérieurs, des installations techniques, l'ameublement et les œuvres d'art intégrées, ainsi que le site et les paysages alentour.

Conservation, voir sauvegarde.

La **signification culturelle** englobe les valeurs esthétiques, historiques, scientifiques, sociales et spirituelles pour les générations passées, présentes et futures. La signification culturelle est attachée au bien patrimonial, à son environnement, ses matériaux, son usage, sa nature, sa documentation, ainsi que dans sa relation avec des sites et des biens similaires. Les biens patrimoniaux peuvent présenter un éventail de significations en fonction de différents individus ou de collectivités variées.

Les **valeurs immatérielles** peuvent être associées aux valeurs historiques, sociales, scientifiques. Elles sont d'ordre spirituel et relèvent du génie créatif de leur auteur.

L'**intégrité** détermine le caractère unitaire et l'intégrité du patrimoine bâti, de ses attributs et de ses valeurs. L'analyse des conditions de cette intégrité exige dès lors d'identifier dans quelle mesure le bien:

1. Inclut toutes les composantes propres à exprimer sa valeur;
2. Garantit la présence pleine et entière des caractéristiques et des processus véhiculant sa signification;
3. Est menacé par des interventions négatives ou le manque d'entretien.

L'**intervention** porte sur un changement ou une adaptation pouvant inclure des altérations ou des extensions.

La **maintenance** est l'entretien régulier et la préservation des matériaux et du cadre d'un bien patrimonial; elle se distingue de la notion de réparation.

La **sauvegarde** inclut l'ensemble des processus relevant de la gestion d'un bien patrimonial propre à garantir sa signification culturelle.

NOTES

- ¹ Les documents pertinents et les chartes comprennent:
 - Charte de Venise – Charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise) 1964
 - Charte de Florence – Charte des Jardins Historiques, 1981
 - Charte de Washington – Charte internationale sur la sauvegarde des villes historiques, 1987.
 - Déclaration d'Eindhoven – DOCOMOMO 1990.
 - Document de Nara sur l'authenticité, 1994.
 - Charte de Burra – Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, 1999.
 - Principes pour l'analyse, conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural, 2003.
 - Charte Nizhny Tagil pour le patrimoine industriel, ICCIH 2003
 - Déclaration de Xi'An sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux, ICOMOS 2005.
 - Convention du Patrimoine Mondial: Orientations, 2008.
- ² Déclaration de Xi'an sur la Conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux, ICOMOS 2005.
- ³ Des espaces libres ou des zones vertes cernant ou innervant les objets bâtis ou les zones urbaines incarnent souvent des éléments constitutifs d'une composition d'ensemble et d'une perception spatiale historique.
- ⁴ A titre d'exemple, *Texto de Mexico 2011*, Déclaration de Moscou 2006.
- ⁵ Dans certains cas, les matériaux mis en œuvre dans les sites bâtis du XXe siècle ont une durée de vie plus réduite que les matériaux traditionnels. L'absence de mesures de sauvegarde et d'une connaissance de méthodes de réparation idoines, fondées sur leurs caractéristiques matérielles, peuvent entraîner des interventions plus drastiques que dans le cas de matériaux traditionnels, voire nécessiter des mesures complémentaires dans le futur.
- ⁶ Leur déplacement ou leur démontage est inacceptable, sauf lorsqu'il s'agit de la seule mesure permettant d'en garantir la sécurité et la sauvegarde. Ils doivent être remis en place dès que les circonstances le permettent.
- ⁷ United Nations World Commission on Environment and Development (WCED): "*Brundtland Report: Our Common Future* (1987), Oxford: Oxford University Press. ISBN 0-19-282080-X.
- ⁸ UIA (Union Internationale des Architectes) Groupe de réflexion de la Commission en charge de l'éducation architecturale.